

LE SNES-FSU 29 VOUS INFORME

#1

26 septembre 2025

BILAN DE RENTRÉE: POUVAIENT-ILS FAIRE PIRE?

Le bilan de la rentrée 2025 dans le second degré public est encore une fois désastreux et, dans le Finistère, les choses ne vont pas mieux qu'ailleurs ! Chaque année, nos conditions d'exercice se dégradent faisant par la même occasion le jeu du privé.

En fin d'année scolaire dernière, la pénurie de moyens horaires pour fonctionner était telle que des collègues se sont trouvés.e.s contraint.es, après un refus de maintien ou d'ouverture de division par la Dasen, de piocher dans les maigres moyens restants des dotations horaires pour ouvrir une classe ou créer un groupe, et ce, au détriment d'autres choix en faveur d'enseignements optionnels, de groupes en Langues ou en Sciences ou de dédoublements par exemple. Face à cela, l'administration propose bien évidemment toujours de nombreuses heures supplémentaires à l'année pour celles et ceux qui veulent s'épuiser plus. A ce tableau déjà bien sombre, ajoutons les IMP à la baisse et celles de coordonneur.ices divisées par deux !

Des classes sont chargées au maximum et même au-delà. Le seuil de 30 élèves en collège et de 35 en lycée n'est plus forcément respecté. Et, paradoxalement, pendant que les classes débordent, la Directrice académique (Dasen) répète en boucle que la baisse démographique est inéluctable, ce qui est une façon de préparer les collègues à des fermetures de classes, à des mutualisations d'établissements voire à leurs fermetures.

C'est ainsi que, malgré les engagements du président du Conseil Départemental de ne fermer aucun collège durant son mandat, le site du collège de Spézet a discrètement fermé à la rentrée, ce qui a eu pour conséquence d'ajouter pour les familles des frais supplémentaires imprévus et des difficultés que ce soit pour les questions du transport ou de la restauration. Encore un service public que l'on enlève alors que, de son côté, la Dasen nous expliquait en instance que sa ligne était d'être vigilante sur les collèges ruraux et d'y mettre les moyens. Qu'est-ce que ce serait sinon ?

Un autre exemple dont la presse locale s'est fait l'écho, c'est celui de la cité scolaire de l'Iroise à Brest dont le sort n'est pas mieux engagé. Dans tous les cas, tout le monde a d'ores et déjà bien compris qu'il s'agira de tailler dans le vif et de liquider tout ce qui peut l'être car l'éducation coûte toujours trop cher à leurs yeux !

Le manque de moyens, c'est aussi très concrètement des enseignant.es qui font défaut devant les classes. Pour le département, nous avons recensé de façon non exhaustive des manques en Education Musicale, Arts Plastiques, Sciences Economiques et Sociales, Lettres Classiques et Sciences Physiques. N'oublions pas également le désarroi des chef.fes d'établissement lors de la pré-rentrée face à la carence de candidat.es à la fonction de professeur.e principal.e au moment de la pré-rentrée. Nous savons à ce propos que certains personnels de direction ont su faire preuve de persuasion pour trouver des "volontaires".

En cette rentrée, les collègues croulent aussi sous une pluie toujours plus intense d'injonctions telles que les évaluations nationales en collèges ou les projets locaux d'évaluation en lycée. Ces commandes institutionnelles émanent directement de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) et non de la ministre. Chaque collègue finira ainsi par devenir référent.e sur tel ou tel sujet. La lassitude nous envahit et notre métier perd chaque jour un peu plus de son sens. Face à ces pressions constantes, il faut savoir dire non ! (Re-)créons du collectif et ne nous laissons rien imposer !

L'administration fait mine de rien plus que jamais appel à des enseignant.es contractuel.les. Elles et ils représentent 8% des professeur.es. Ces collègues, du fait de la précarité de leur emploi, subissent davantage la pression hiérarchique pour effectuer des tâches parfois hors-cadre et elles et ils se voient contraint.es d'accepter des missions qui n'ont rien d'obligatoire, ce qui a pour conséquence d'augmenter anormalement leur charge de travail.

Les Aesh sont affectés.es (parfois très provisoirement) dans la plus grande improvisation, en dehors de toutes règles compréhensibles et bien souvent au mépris des textes réglementaires et des relations humaines. L'administration navigue à vue, le bricolage est permanent et ces collègues, déjà précaires, doivent devenir toujours plus flexibles quand elles et ils auraient au contraire besoin de stabilité pour travailler sereinement avec les élèves qu'elle et ils accompagnent. Les PIAL (Pôle inclusifs d'accompagnement localisés) et les PAS (Pôles d'appui à la scolarité) n'apportent bien évidemment rien de bon et les mutualisations n'ont plus de limite.

Concernant les TZR, elles et ils ne sont pas mieux loti.es. Malgré notre combat mené lors de l'année scolaire dernière et nos signalements à l'administration, des affectations restent problématiques en cette rentrée. Il n'est plus rare désormais de constater que certain.es exercent sur trois établissements. L'administration leur demande souvent de venir pourvoir des postes incomplets, des miettes de postes, ce qui les laisse dans la plus grande incertitude sur la façon dont l'administration comblera leur service.

MOBILISATIONS: 10 ET 18 SEPTEMBRE, AVANT LE 2 OCTOBRE!

La mobilisation du 18/09 pour une justice sociale et fiscale et donc contre le projet de budget d'austérité du gouvernement fut un succès y compris dans les quatre lieux de rassemblement du département. Nous étions des milliers à Brest et à Quimper notamment à être descendu.es dans la rue pour dénoncer les mesures punitives que le pouvoir comptait prendre aux dépens de toutes et tous les assuré.es sociaux, des travailleuses et des travailleurs en arrêt maladie et des précaires.

Ce mouvement a fait suite, bien sûr, aux diverses mobilisations citoyennes du 10 /09 qui furent elles aussi des moments d'expression d'une colère bien réelle de la population face à des choix politiques injustifiables, et ce, tandis que l'écart entre les ménages les plus aisés et ceux des plus démunis ne cesse de se creuser. Tout le monde sait bien que les nombreux cadeaux fiscaux n'y sont pas pour rien.



Le SNES 29 s'engage à poursuivre la mobilisation! Et cela commence par le 2 octobre prochain!

Nos militant.es sont disponibles pour aider à animer des Heures d'Informations Syndicales, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

snes29@rennes.snes.edu

SNES-FSU Finistère QUIMPER
71 avenue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER
02 98 55 77 72 / 06 07 34 19 33

SNES-FSU Finistère BREST
Maison du Peuple - 2 Place Edouard Mazé 29200
BREST
07 84 52 74 97

STAGE RETRAITÉ.ES ET FUTUR.ES RETRAITÉ.ES

Le SNES Bretagne organise un stage à destination des retraité.e.s et des futurs retraité.e.s syndiqué.e.s au SNES et non syndiqué.e.s, le 27 novembre 2025 au lycée Thépot de Quimper. Lors de ce stage dont l'intitulé est "préparer sa retraite", seront évoqués différents thèmes :

- * Historique des retraites et réformes successives
- * L'évolution de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique et les conséquences sur les mutuelles pour les retraités
- * Constitution du dossier retraite et calcul:
 - Quand prendre sa retraite et avec quelle pension ?
 - Retraite progressive
 - Polypensionné.e.s
 - Retraite pour invalidité ...
- * Rester actif dans le syndicalisme chez les retraité.e.s.

Les intervenant.e.s sont des spécialistes de la question au SNES national et académique.

Concernant les modalités d'accueil, le S3 prend en charge les repas et les transports. Pour s'inscrire, prendre contact avec L'observatoire des Stages au SNES de Rennes dont le lien est :

<https://rennes.snes.edu/inscriptions-aux-stages-de-l-observatoire.html>

(préparer sa retraite 29)

Pour les collègues encore en activité, à la fin de la procédure le module vous proposera une demande d'autorisation d'absence personnalisée que vous pourrez télécharger et déposer auprès de votre chef d'établissement un mois minimum avant la date du stage.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement.

Yves PASQUET S1 des retraités du SNES29

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une nouvelle application du registre Santé et Sécurité au Travail est mise en place à cette rentrée. Elle est disponible depuis votre espace Toutatice à la rubrique Mes Applications et, presque en bas de page, dans Intranet, Référentiels et Outils (lien vers le nouveau registre).

Nous rappelons que cet outil reste un moyen efficace pour mettre l'administration face à ses responsabilités en ce qui concerne nos conditions de travail!

<https://www.snes.edu/ma-carriere/sante-et-securite/>



[@snes29.bsky.social](https://twitter.com/snes29.bsky.social)

www.facebook.com/snes29